

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
CENTRALE DES CREDITS AUX PARTICULIERS
boulevard de Berlaimont 14
1000 BRUXELLES
Fax n° : (02) 221 31 18

**DEMANDE DE CONSULTATION DE LA
CENTRALE DES CREDITS AUX PARTICULIERS**

Renseignements relatifs à l'avocat qui introduit la demande

Le (la) soussigné(e)....., avocat(e) au barreau
de, enregistré(e) sous le n°....., ayant ses
bureaux à(rue, numéro)
.....(code postal)(commune)
Tél. Fax

Renseignements relatifs à votre client qui fait l'objet de la demande

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Adresse :
.....

Le (la) soussigné(e) déclare expressément que la présente demande s'inscrit, conformément à l'article 69 § 4 alinéa 1^{er}, 7° de la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation, telle que modifiée par la loi du 6 juillet 1992, dans l'exercice de son mandat et dans le cadre de l'exécution d'un contrat de crédit.

Date :

Signature de l'avocat(e) :